

inspection académique
Sarthe

académie
Nantes
Éducation
nationale



CABINET
JCR/MOINS N°070
Cité administrative
34, rue Chanzy
72071 LE MANS CEDEX 9

Tel : 02.43.61.58.89
FAX : 02.43.66.16.70
Mél : ce.ia72@ac-nantes.fr

Le Mans, le 22 septembre 2009

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation nationale

à
Madame Catherine LE GALL
Monsieur Pierrick SAMSON

S.N.U.I.P.P.
2 rue Paul Ligneul
72000 LE MANS

Objet : Votre courrier du 21 septembre
Références :

Madame, Monsieur,

Votre courrier cité en objet évoque les conséquences du drame survenu dans le département.

Vous avez tout à fait raison de signaler le grand professionnalisme dont ont fait preuve les enseignants et les directeurs face aux demandes parfois véhémentes de la presse.

La procédure en cours doit être conduite à son terme. Tous les membres de l'Éducation Nationale apporteront leur contribution en répondant aux demandes des enquêteurs mandatés par le Procureur.

A ma connaissance, les enseignants ont rempli leur rôle très rigoureusement. Il ne m'appartient pas pour autant d'avancer des hypothèses ou de mettre en cause la responsabilité d'autres personnes ou d'autres services.

La publication par la presse de documents confidentiels m'a choqué autant que vous. Rien ne me permet de penser que des fonctionnaires du service public d'éducation aient été à l'origine de cette divulgation.

Les services de l'Inspection Académique, les Inspecteurs de l'Éducation Nationale et moi-même sommes particulièrement attentifs au soutien dont les enseignants expriment ou exprimeront le besoin.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Claude ROUANET